

**UNIVERSIDAD NACIONAL AUTÓNOMA DE MÉXICO
ESCUELA NACIONAL
COLEGIO DE CIENCIAS Y HUMANIDADES
SECRETARÍA ACADÉMICA**

Departamento de Francés

**GUÍA PARA EL EXAMEN DE CONOCIMIENTOS Y HABILIDADES
DISCIPLINARIAS
Promoción XXXVIII**

FRANCÉS I-IV



Febrero 2017

ÍNDICE

Présentation	3
Compréhension écrite	5
Compréhension orale	9
Expression écrite	12
Expression et interaction orale	16
Aspects linguistiques	17
Évaluation	18
Bibliographie	19
Sitographie	20

GUIDE POUR PRÉPARER L'EXAMEN *FILTRO* (PROFESSEURS VACATAIRES)

Présentation

L'examen *filtro* de français c'est un instrument qui permet d'évaluer les capacités des candidats en tant que professeurs de FLE. Les candidats doivent démontrer une maîtrise de la langue française équivalant au niveau C1 du Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF).

À l' « Escuela Nacional Colegio de Ciencias y Humanidades », la méthodologie utilisée dans la salle de classe est centrée sur l'approche actionnelle. Le cours de français comporte quatre cours (Français I à IV). Le niveau de maîtrise de la langue que doivent acquérir les étudiants à la fin de ces semestres correspond au niveau DELF¹ A2 du Cadre commun européen de référence. Il est recommandé aux candidats de consulter le programme d'études du cours de français sur le site web du CCH².

Composantes de l'épreuve

Nous rappelons que les compétences que le candidat doit maîtriser s'organisent en termes d'activités langagières. L'accent sera mis sur l'autonomie pour s'exprimer couramment et spontanément sur une longue gamme de sujets complexes.

I. Compréhension écrite

Comprendre à détail des textes longs et complexes ayant ou pas une relation avec sa spécialité: articles de journaux, de magazines, d'internet.

II. Compréhension oral

- Comprendre les idées principales de longues interventions portant sur des sujets abstraits et complexes, même ceux n'ayant aucune relation avec sa spécialité.
- Reconnaître les expressions idiomatiques et les expressions courantes en s'apercevant des changements de registre.
- Avoir la capacité de comprendre des longues interventions même si elles ne sont pas clairement structurées et si la relation entre ses idées est uniquement implicite.
- Comprendre sans trop de problèmes les programmes de télévision, les émissions de radio et les films.

III .Expression écrite

Écrire des textes (essais, synthèse, etc.) clairement structurés sur des sujets de sa spécialité ou d'autres, en faisant la synthèse et l'évaluation des arguments pris de différentes sources ou bien en montrant son propre point de vue en intégrant des arguments, justifications et exemples pertinents dans une conclusion adéquate.

¹ Diplôme d'Études de Langue Française

² Cf. Programas de Estudio Francés I a IV. Consultable en línea: <http://www.cch.unam.mx/programasestudio2016>

IV .Expression oral

Présenter en détail un sujet complexe, ayant une relation avec son domaine de spécialité, en appuyant son exposé sur l'intégration d'arguments et d'exemples adéquats dans le développement de points spécifiques pour montrer une conclusion cohérente.

Interaction orale

Commencer, soutenir et finir un entretien spontané, en échangeant aisément la prise de parole. Dans un entretien, prendre l'initiative pour développer et compléter ses idées sans le soutien de l'interlocuteur.

S'exprimer spontanément sans effort et avec une bonne maîtrise et un grand répertoire lexical qui lui permettent d'affronter ses lacunes avec la périphrase sans employer des expressions ou stratégies d'évasion.

Aspects linguistiques

Exercices de préparation qui abordent des problèmes de syntaxe, concordance, cohérence et cohésion, etc.

En dessous, vous trouverez des exemples d'épreuves pour chacune des activités de la langue. Pour bien se préparer, le candidat devra consulter entre autres les liens recommandés dans la dernière partie de ce guide.

Note: Pendant les épreuves l'usage du dictionnaire est interdit.

I. COMPRÉHENSION ÉCRITE

30 minutes

Lisez le texte intitulé « *Comment repérer les OGM dans nos assiettes* »

COMMENT REPÉRER LES OGM DANS NOS ASSIETTES

Mai 2004 : pour la première fois depuis 1998, la Commission européenne autorise l'importation en France d'un maïs doux transgénique. Jusque-là, seuls des additifs dérivés de maïs, soja et colza pouvaient se retrouver dans nos aliments.

La nouvelle fait l'effet d'une bombe, car elle met fin à cinq ans de moratoire durant lesquels les Etats européens avaient décidé de ne plus accorder de nouvelles autorisations d'importation ou de mise en culture d'OGM (organismes génétiquement modifiés). Pourtant, on ignore encore si les organismes transgéniques présentent véritablement des dangers pour l'homme. De nombreux scientifiques s'inquiètent cependant du risque éventuel de voir les plantes produire des toxines qu'elles ne fabriquent pas habituellement sous l'effet des perturbations génétiques. Des tests réalisés récemment sur des rats ont révélé des résultats plutôt pré-occupants, notamment en terme d'augmentation des risques de cancer. Les experts se demandent également si le fait d'introduire un gène étranger ne peut pas entraîner une modification de la plante et augmenter son potentiel allergisant. Enfin, certains OGM contiennent un gène de bactérie dit marqueur. A terme, ce gène, en se combinant avec des bactéries contenues dans le sol ou le tube digestif de l'homme, pourrait accroître les résistances aux antibiotiques.

La mesure s'accompagne de l'entrée en vigueur d'un règlement européen sur l'étiquetage des OGM, plus restrictif. Selon ce règlement, tous les OGM consommés en tant que tels (maïs doux, soja, tomate, melon...) ainsi que tous les aliments dont l'un des constituants est dérivé d'OGM doivent être étiquetés. Cette obligation prend la forme d'une mention, « issu de maïs ou soja génétiquement modifié », dans la liste des ingrédients. En dessous de 0,9 %, les industriels ne sont pas obligés d'indiquer la présence d'OGM.

Mais, lacune notable du règlement, les produits d'animaux nourris avec des OGM, c'est-à-dire la viande, les œufs, le lait, le beurre, la crème et certains plats préparés échappent à l'étiquetage. Aucun consommateur ne devrait trouver sur le marché français des OGM non transformés. En effet, le seul aliment transgénique directement consommable, le maïs doux en grain, a été rejeté par les principaux transformateurs français, qui se sont engagés à ne pas le commercialiser. D'ailleurs, de nombreuses marques de maïs doux et de pousses de soja indiquent la mention « sans OGM ». Les industriels ont obtenu le droit d'indiquer cette spécificité sur leurs produits s'ils peuvent prouver que ceux-ci ne sont pas transgéniques.

« A côté des organismes génétiquement modifiés, une multitude d'aliments sont susceptibles de contenir les additifs dérivés d'OGM (amidon de maïs, lécithine de soja, huile de soja, etc.) », explique Dominique Merlhès, directeur de la Société générale des farines de France.

Pourtant, paradoxalement, les aliments mentionnant la présence d'un ingrédient « génétique- ment transformé » sont rares dans les magasins. Selon l'organisation écologique Greenpeace, « il existe, dans les rayons des supermarchés français, une vingtaine de produits étiquetés comme contenant ou étant fabriqués à partir d'OGM sur environ 80 000 produits alimentaires ». Pour la plupart, ce sont des aliments importés des Etats-Unis et du Canada.

L'obligation d'étiqueter les aliments pouvant contenir des OGM se double de celle, pour les indus- triels, de mettre en place une traçabilité efficace. Les fournisseurs de matières premières doivent présenter des certificats garantissant l'origine (transgénique ou non) des produits. Ils doivent également consigner dans les registres toutes les entrées et les sorties des denrées et conserver l'information pendant cinq ans.

Les autorités nationales de contrôle ont désormais la possibilité d'effectuer des vérifications aléatoires afin de s'assurer du respect de ces obligations : contrôles des documents et tests en laboratoire sur les échantillons prélevés dans les lots. Selon la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ces engagements seraient plutôt bien respectés. Ainsi, les derniers contrôles menés par les inspecteurs des fraudes fin 2003 ont prouvé que les mesures nécessaires pour garantir l'étiquetage des produits avaient bien été mises en place par les fabricants. (...)

Le pèlerin magazine, février 2005

Répondez

1. Le texte cherche à 1 point

- inciter les consommateurs à s'opposer aux OGM et à ne pas les consommer.
- exposer le point de vue des instances dirigeantes sur la question des OGM.
- faire le point sur les moyens pour les consommateurs de s'informer sur les OGM.

2. Citez 2 menaces potentielles liées à la consommation d'OGM. 2 points

.....
.....
.....
.....

3. Donner deux éléments qui prouvent que l'on peut absorber des aliments OGM à notre insu : 2 points

.....

4. Quelles mesures complémentaires à l'étiquetage les industriels doivent-ils respecter? 3 points

.....

5. Expliquez l'expression suivante en relation avec le contexte. 2 points
La nouvelle fait l'effet d'une bombe :

.....

Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.
 10 points

	VRAI	FAUX
<p>1. Avant 2004 aucun produit alimentaire ne pouvait contenir d'OGM.</p> <p>Justification :</p> <p>..... </p>		
<p>2. Le récent droit d'importer des produits issus d'OGM est une décision nationale. Justification :</p> <p>..... </p>		

	VRAI	FAUX
<p>3. Les risques liés à la consommation d'OGM ne sont pas véritablement confirmés. Justification:</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>4. Les transformateurs français sont très prudents quant à la commercialisation de produits contenant des OGM.</p> <p>Justification:</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>5. Les produits alimentaires de l'ensemble du territoire sont systématiquement contrôlés.</p> <p>Justification:</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		

À noter sur 20 points

II.COMPRÉHENSION ORALE

30 minutes

Première partie

Vous allez entendre deux fois un court enregistrement sonore. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions. Cochez la bonne réponse.

1. En matière de tri sélectif, les Français : 1 point
 - sont toujours les derniers de la classe en Europe.
 - commencent à changer leur comportement.
 - ont radicalement changé leur comportement.

2. Bernard Hérodin est : 1 point
 - Président de la société Éco Emballage.
 - Président directeur général de la société Éco Emballage.
 - Directeur général de la société Éco Emballage.

3. Quelle est la proportion de déchets qui atterrit dans le mauvais bac? 1 point
 - 5% 15% 20%

4. D'après Bernard Hérodin, quel jugement porte-t-on généralement sur les Français ? 1 point
 - Ils sont insoumis.
 - Ils sont indisciplinés.
 - Ils sont irrespectueux.

5. Toujours d'après Bernard Hérodin, trier ses déchets, c'est : 1 point
 - une attitude écologique.
 - un comportement responsable.
 - une démarche citoyenne.

Deuxième partie

Vous allez entendre 2 fois un enregistrement sonore. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Ne cherchez pas à prendre de notes. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

Questions

1. Quelle est la fonction du document? 1 point

- Faire la promotion d'un lieu d'accueil pour les touristes.
- Présenter un lieu et son histoire.
- Alerter l'opinion sur la mise en danger du patrimoine culturel.

2. Où se situe Belle-Île en Mer? 2 points

.....
.....

3. Par qui et à quelle époque la citadelle a-t-elle été construite? 2 points

.....
.....

4. Quelle est l'opinion de Nicolas Tafouary sur le rachat de la citadelle? 1 point

- Il est inquiet sur l'avenir du bâtiment.
- Il se réjouit des nouvelles dispositions.
- Il est confiant pour la suite des événements.

5. À quelle époque les militaires ont-ils délaissé la construction? 2 points

.....
.....

6. Pour quelles raisons les collectivités locales n'ont-elles pas acheté la citadelle ? 2 points

.....
.....

7. Quelle est la nouvelle utilisation du bâtiment ? 2 points

.....

8. En 1960, la citadelle était :

1 point

- en très bon état.
- en assez bon état.
- en assez mauvais état.
- en très mauvais état.

9. À quelle condition la famille Larquetoux a-t-elle accepté de vendre la citadelle?

2 points

.....
.....

À noter sur 20 points

III .EXPRESSION ÉCRITE

2 épreuves : 60 minutes

A. SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ.

Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.

Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention :

- vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant de mettre deux résumés bout à bout ;
- vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;
- vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « C'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

DOCUMENT 1

LES BÉQUILLES DE L'ÉCOLE

C'est un sévère constat d'échec pour l'éducation nationale. À côté des enseignements public et privé dispensés au sein d'établissements scolaires, une troisième filière prend de l'ampleur : le soutien scolaire, autrement dit les cours particuliers. Le rapport réalisé par le sociologue Dominique Glasman pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école souligne que, depuis dix ans, les entreprises qui offrent ce soutien ont connu une « expansion spectaculaire ». Cet essor est lié à la mise en place de mesures fiscales favorables aux parents. Celles-ci ont fait passer les cours particuliers, qui, par tradition, relevaient beaucoup de la petite annonce et de l'arrangement individuel, dans le champ des activités économiques déclarées.

Il n'existe pas de statistiques récentes sur le nombre d'enfants concernés. Des données du début des années 1990 indiquaient que près d'un quart des élèves suivaient des cours particuliers pendant l'année. Le succès des entreprises qui occupent ce marché montre, en tout cas, que des dizaines de milliers d'enfants, et plus encore peut-être leurs parents, vivent avec une telle hantise de l'échec à l'école qu'ils n'imaginent plus de se passer de cette béquille coûteuse, mais jugée salvatrice. Les « boîtes » florissantes de soutien scolaire n'hésitent d'ailleurs plus à se présenter comme des contre-modèles : on y « apprend à apprendre », avec des cours individualisés et des enseignants par définition disponibles, loin des classes surchargées ou des collèges-ghettos des zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Ce soutien est souvent souhaité par les parents de bons élèves, qui les voudraient encore meilleurs. Plutôt limité auparavant, pour des raisons de coût, aux couches les plus favorisées, le recours au soutien scolaire gagne aujourd'hui les classes moyennes.

Au-delà de ce qu'elle révèle sur l'ampleur des attentes déçues à l'égard du système scolaire, cette situation est aussi un facteur particulièrement choquant d'inégalités supplémentaires, alors que les Français sont de plus en plus sensibles à l'aggravation de ces inégalités et, d'une façon générale, à ce qu'ils considèrent comme des injustices. Or qu'y a-t-il de pire pour des parents de condition modeste que de se dire qu'ils ne pourront pas, faute de moyens, donner à leurs enfants les mêmes chances de réussite que des familles plus aisées ?

Le fait que ce phénomène ne soit pas spécifiquement français est une maigre consolation. La généralisation de ces systèmes d'appui scolaire montre tout simplement que la vie est perçue comme un parcours de plus en plus difficile, et l'école elle-même comme un combat, une compétition au quotidien.

Dans ce contexte, l'excellence paraît maintenant indispensable pour que les enfants « s'en sortent ». Sombre constat, décidément, qui devrait interpeller les pouvoirs publics, en grande partie responsables de cet état de fait, quelle que soit la couleur politique des gouvernements successifs.

Le Monde, éditorial du 2 mai 2005

DOCUMENT 2

Les cours particuliers s'érigent en « contre-modèle » de l'école

Aggravant les inégalités scolaires au détriment des élèves les plus démunis, le marché du soutien scolaire prospère. Il se nourrit de l'angoisse des parents, d'une compétition scolaire accrue et des défaillances de l'école. Dans un rapport réalisé pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école et évoqué par le quotidien Libération, dans son édition du 28 avril, le sociologue Dominique Glasman (Université de Savoie) montre comment les cours particuliers se sont érigés en « contre-modèle » du système scolaire, profitant de ses faiblesses.

Depuis dix ans, on assiste à « une expansion spectaculaire » des entreprises de soutien scolaire, constate l'auteur du rapport. Acadomia, Keepschool et Complétude, entre autres, voient leur clientèle et leurs résultats progresser. Cette croissance s'explique par l'instauration, durant les années 1990, de mesures fiscales qui permettent aux parents de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50 % au titre des emplois familiaux.

Ce cadeau fiscal a fait sortir de l'ombre une partie des cours de soutien non déclarée et a favorisé l'émergence d'un véritable secteur économique. Jusqu'alors cantonné aux classes aisées, il s'est étendu aux classes moyennes. En revanche, les ménages les plus modestes - qui ne sont pas imposables - ne profitent pas de cet avantage, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne recourent pas, eux aussi, aux cours particuliers.

Il n'existe pas d'étude quantifiant l'ampleur du soutien scolaire. Une enquête, menée entre 1989 et 1992 en Rhône-Alpes, faisait déjà état de 20 % à 25 % d'élèves suivant des cours particuliers durant l'année scolaire et de 36 % durant l'ensemble de leur scolarité. (.)

En France, les entreprises de ce secteur s'érigent « en contre-modèle », en « image inversée » de l'institution scolaire. « C'est ce qui fait leur succès », commente Dominique Glasman. Elles abordent des thèmes que l'école ne traiterait pas - ou pas assez - et mettent en avant leurs avantages comparatifs : « réactivité », la où l'école tarde à réagir ; « individualisation » avec une aide spécifique par opposition à un enseignement de masse ; « choix de l'enseignant » ; « garantie de résultats » et pas seulement obligation de moyens. Alors que l'institution scolaire se focalise sur l'enseignement des disciplines, les cours particuliers travailleraient davantage sur le « comment apprendre ». « L'exercice, l'entraînement, la répétition, l'acquisition d'automatismes qui libèrent l'esprit pour la réalisation de tâches complexes » sont une des constantes du soutien scolaire, relève l'étude.

La réussite repose sur l'acquisition de savoir-faire et de techniques qui sont trop peu abordés à l'école. « L'expérience montre que dans les moments décisifs, lors des concours et des examens, les aspects que l'on pourrait dire techniques peuvent permettre de faire la différence », assure Dominique Glasman. Exemple : faire un devoir de mathématiques jusqu'au bout, dans un temps restreint, suppose l'acquisition d'automatismes.

« Où et quand l'école enseigne-t-elle ces savoirs et ces techniques qu'elle exige sans le dire et qui, de fait, sont indispensables pour venir à bout des épreuves qu'elle organise ? », s'interroge le sociologue. Sans rien changer à l'ambition des programmes, Dominique Glasman propose de ménager, dans l'enceinte scolaire, des temps et des lieux pour acquérir ces techniques. Il préconise « que l'étude surveillée soit réactivée, que la salle de permanence soit organisée et pensée comme

une salle d'étude avec un personnel disponible pour les élèves. »

C'est en se donnant ces moyens-là, poursuit-il, que l'école pourra apporter une réponse à l'essor des cours particuliers et armer les élèves pour qu'ils soient en mesure de faire ce qu'elle exige d'eux.

Martine Laronche, *Le Monde*, 2 mai 2005

B. ESSAI ARGUMENTÉ

Vous allez lire un document puis vous devez écrire un essai argumenté en vous appuyant sur la lecture du document. Partagez-vous le point de vue de M. Gustavo Arellano ? **Vous lui écrivez une lettre pour lui exprimer votre soutien ou mécontentement** vis-à-vis de son blog internet et de ses commentaires sur les clichés mexicains. (250 mots).

Vous avez des questions ? Ask a Mexican !

Gustavo Arellano se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions. Pourquoi les Mexicains parlent de *gringos* ? « *Seuls les gringos parlent de gringos, les Mexicains parlent de gabachos pour désigner les Américains* » (un terme quelque peu péjoratif que les Espagnols – d'Espagne – utilisent pour parler des... Français). Pourquoi les Mexicains sont-ils toujours aussi contents ? « *Ils le sont jusqu'au moment où ils se souviennent qu'ils sont mexicains.* » Pourquoi n'aiment-ils pas les films de science-fiction ? « *Ils s'identifient avec les aliens.* »

Vous l'avez deviné. M. Arellano ne fait pas exactement dans le *politically correct*. C'est son métier. Depuis 2004, il tient la rubrique « ¡ Ask a Mexican ! » dans l'hebdomadaire alternatif californien Orange County Weekly.

M. Arellano est un journaliste *chicano*, né aux Etats-Unis de parents mexicains (à ne pas confondre avec un *chúntaro*, né au Mexique), qui a voulu, en s'attaquant aux stéréotypes, créer une *safe zone* où les Américains puissent poser à leurs *amigos* les questions qui les taraudent sans se faire traiter de racistes. Tout y passe : des blagues sur les *wetbacks* (*mojados*) ou plus exactement les *wab* (*went accross the border*), sur les *chinos* (tous les asiatiques) ou les *latin lovers* (ils adorent se regarder dans la glace).

La rubrique, qui a commencé il y a huit ans sur l'idée un peu farfelue de l'éditeur de OC Weekly, crée vite la polémique chez les *anglos* progressistes qui la trouve offensante et les activistes latinos qui dénoncent les clichés. Personne n'est content, c'est donc bon signe. « *Les conflits sont inévitables, pourquoi vous taper dessus, alors que vous pouvez vous défouler sur moi ?* », lance M. Arellano à ses lecteurs. « ¡ Ask a Mexican ! » devient vite un succès. Il y a même un livre de « best of ».

Un humour décapant mais aussi du contenu. « *Beaucoup de noms de violeurs finissent en -ez* » demande un lecteur. « *Erreur de statistiques, seul 2 % des clandestins en prison, le sont pour des crimes sexuels* ». Les Etats-Unis « *devraient-ils déporter au Mexique les membres de gangs latinos ?* ». Non répond Arellano « *il se passerait comme dans les années 1980 et 1990, ils finiraient dans les cartels de la drogue* ». Washington pourrait « *créer un plan Marshall pour le Mexique ?* » Pourquoi faire ? « *les relations entre les deux pays se basent déjà sur un modèle néocolonial* ». M. Arellano n'aime pas non plus le nouveau président mexicain, Enrique Peña Nieto, qu'il traite de « *pinche puto pendejo baboso* » (je vous laisse deviner).

Il parle aussi de toutes les ambiguïtés de l'assimilation. Pourquoi les Mexicains des Etats-Unis n'aiment pas qu'on leur parle en espagnol ? « *Parce qu'ils ne veulent pas qu'on les accuse d'être mexicains.* » Quand « *les enfants des *pochos* [Mexicains américanisés] deviendront américains ; ils appelleront leurs enfants Ashley et Jarrod, mais ceux-ci prendront des noms aztèques à l'école pour retrouver leurs racines mexicaines* ».

M. Arellano a raconté dans les pages du *L.A Times* l'histoire de son père, un émigré clandestin de l'Etat de Zacatecas, et sa vie dans le comté d'Orange, dans la grande banlieue de Los Angeles, où

34 % de la population est hispanique.

Il s'attaque maintenant à la gastronomie et vient de sortir «Taco USA », une histoire de la cuisine mexicaine aux Etats-Unis, une véritable étude sociologique sur l'influence des millions d'émigrants qui ont franchi le Rio Grande. Il trouve quelque peu ironique que la popularité des tacos, des enchiladas et du mezcal coïncide avec un sentiment anti-immigrant dans certains Etats du Sud et de la frontière. *«Il faut bien commencer par quelque chose. Nous avons séduit leurs estomacs, nous arriverons bien à conquérir leurs cœurs. »*

Le Monde, septembre 2012

IV. EXPRESSION ET INTERACTION ORALE

15 minutes de préparation, 7 minutes d'exposé

ÉPREUVE ORALE

(LANGUE SPÉCIALISÉE)

Spécialité : Sciences humaines et sociales

Vous préparerez (15 minutes) un exposé du domaine " Sciences humaines et sociales ". Votre exposé personnel sera sur le sujet suivant : « **Le bullying à l'école?** » (durée de l'exposé : entre 5 et 7 minutes environ).

Votre exposé devra présenter une réflexion structurée. Il comportera une introduction, un développement qui mettra en évidence trois ou quatre points importants que vous illustrerez par des exemples, et une conclusion.

Votre exposé s'appuiera sur des idées et des informations personnelles.

À la suite de votre exposé, le jury en reprendra de manière synthétique le contenu, avant de s'entretenir avec vous en vue de vous amener :

- 1) à préciser, rectifier, nuancer, compléter, illustrer certaines de vos affirmations ;
- 2) à élargir vos propos (...).

À noter sur 20 points

V. ASPECTS LINGUISTIQUES

20 minutes

A. Complétez par l'indicatif ou le subjonctif.

10 points

1. Je sais que vous ne me (croire) _____ pas, mais c'est pourtant la vérité.
2. Je regrette que vous (ne pas pouvoir) _____ venir ce soir.
3. Je crois qu'elle (avoir) _____ raison.
4. Je ne comprends pas qu'elle (choisir) _____ de travailler plutôt que de partir en vacances.
5. Il est certain que le Premier ministre (être) _____ obligé de démissionner.
6. J'ai choisi cette montre pour toi, j'espère qu'elle te (plaire) _____.
7. Si tu ne l'aimes pas, j'aimerais que tu me le (dire) _____.
8. Anna aurait besoin que vous lui (donner) _____ quelques conseils.
9. Il faut absolument qu'elle (réussir) _____ ses examens.
10. J'ai l'impression que vous (ne pas comprendre) _____ ce que je vous dis.

B. Transformez le dialogue en complétant les phrases :

10 points

Maman : L'entreprise me propose d'aller travailler à Biarritz.

Papa : Tu as envie de quitter Strabourg ?

Maman : À Biarritz, j'aurai un meilleur travail et un meilleur salaire. Et le Sud de la France est merveilleux.

Ma sœur : Mais, j'ai tous mes amis ici !

Maman : Tu trouveras d'autres amis à Biarritz.

Papa : Quand faudrait-il que l'on parte ?

Maman : L'usine de Biarritz espère me voir au mois de septembre.

Ma sœur : Je n'ai pas envie d'aller à Biarritz !

Papa : Tu iras où l'on te dira d'aller !

1. Hier soir, maman nous _____
2. Papa lui a demandé si _____
3. Maman a répondu que _____
4. Ma sœur a dit que _____
5. Maman a affirmé que _____
6. Papa a voulu savoir _____
7. Maman l'a informé que _____
8. Ma sœur a déclaré que _____
9. Papa lui a indiqué que _____

ÉVALUATION

Type d'épreuve	Support(s)	Durée de l'épreuve	Critères d'évaluation	Note sur
III. Expression Écrite Rédiger un texte de manière argumentative en se positionnant par rapport au sujet	Exemples : lettre formelle, article critique, essai...)	1h environ	Compréhension du sujet. Organisation du plan. Pertinence des arguments présentés. Cohérence et cohésion (articulation des idées, des opinions et des exemples) Correction morphosyntaxique	/20
IV. Expression Orale Présentation et soutien d'un point de vue à partir d'un document court et déclencheur (Le sujet peut avoir un rapport avec la didactique du français).	(Exemples : Présentation d'un sujet, participation dans un débat, à un entretien, intervention dans un débat polémique...)	0h 45min	Respect de la consigne. Compréhension du sujet. Cohérence et cohésion (articulation des idées, des opinions et des exemples) Emploi des expressions indiquant l'avis personnel. Maîtrise du vocabulaire Correction morphosyntaxique. Correction phonétique, élocution et fluidité.	/20
V. Aspects linguistiques Niveau avancé	(Exemples : modalisateurs, Concession, Hypothèse, etc)	0h 25 min	Emploi des modalisateurs. Emploi de conjonctions d'opposition, de concession, de but, de conséquence, de cause. Emploi des quatre hypothèses	/20

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer l'examen on peut consulter:

Livres

DALF C1/C2 : 250 activités

LESCURE Richard, MUBANGA BEYA Anna, RAUSCH Alain, VEY Pauline, CHENARD Samuelle, BOURBON Vanessa. CLE international/Paris, 2007, 287 p. + 1 livret (63 p.) + 1 CD audio (Le nouvel Entraînez-vous).

DELFB2 : 200 activités

BLOOMFIELD Anatole, MUBANGA BEYA Anna. CLE international/Paris, 2006, 157 p. + 1 livret (39 p.) + 1 CD audio (Le nouvel Entraînez-vous).

Les clés du nouveau DELFB2

GODARD Emmanuel, LIRIA Philippe, MISTICHELLI Marion, SIGE Jean-Paul, BRETONNIER Marie. Difusion/Barcelone, 2007, 177 p. + 1 CD audio.

Préparation à l'examen du DELFB2

COLLINI Virginie, JAMET Marie-Christine. Hachette FLE/Vanves/France, 2008, 128 p.

Réussir le DALF : niveaux C1 et C2 du Cadre européen commun de référence.

CHEVALIER-WIXLER Dominique, DUPLEIX Dorothee, JOUETTE Ingrid, MEGRE Bruno. Didier/Paris, août 2007, 239 p., transcriptions, corrigés + 2 CD audio inclus.

Réussir le DELFB2 : niveau B2 du Cadre européen commun de référence

DUPOUX Béatrice, HAVARD Anne-Marie, MARTIAL Maylis, WEEGER Mathieu. Didier/Paris, janvier 2006, 175 p.

Grammaire Progressive du Français : niveau avancé

Boularès Michèle et Frérot Jean-Louis. CLE-International/Paris, 2007, 192p.

Vocabulaire progressif du français : Niveau avancé

Miquel, Claire. CLE-International / Paris, 2000.

Vocabulaire

Bentolila, Alain. Nathan Paris 2009.

SITOGRAFIE

Site du **CIEP** (Consulté le 9 février 2012)

- Certificaciones <http://www.ciep.fr/delfdalf/index.php>
- Ejemplos <http://www.ciep.fr/delfdalf/sujet.php>

Site **ÉduFLE**

Preparación DELF-DALF <http://www.edufle.net/~Preparation-DELF-DALF>
(Consulté le 9 février 2012).

Site **Passe ton DALF! du Centre Culturel de Milan**

<http://sites.google.com/site/pasetondalf/> mis en ligne en septembre 2010.

(Consulté le 9 février 2012).

http://www.eoieuskadi.net/datos/gestion_modelos/fichero150/Mod%C3%A8les._Aptitude_-_C1.pdf

(Consulté le 9 février 2012) .

Pour élaborer ce guide, on a consulté:

L'évaluation et le Cadre européen commun

TAGLIANTE, Christine. Clé International/SEJER, Paris, 2005 207 pp.

Protocolo para la elaboración de guías de estudio para el examen de contratación temporal de profesores de asignatura interinos

Lineamientos generales del examen para la contratación temporal de profesores de asignatura interinos

Gaceta CCH Suplemento Especial nº 13, 22 de noviembre de 2004.

Perfiles profesiográficos con propósitos de cobertura de grupos vacantes y concursos de definitividad de las áreas y departamentos académicos del colegio de ciencias y humanidades (2ª Edición)

Gaceta CCH Suplemento Especial nº 8, 28 de septiembre de 2009.

Examen de conocimientos y habilidades disciplinarias para la docencia FRANCÉS I-IV.

Promoción XXIX

Secretaría Académica del CCH, febrero-marzo de 2011.

Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer.

Conseil de l'Europe (2001): Paris : Editions Didier.

Versión en español http://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/marco/cvc_mer.pdf

Programas de Francés I-IV

CCH-UNAM, junio de 2016.